

# EXAMEN AU CAS PAR CAS – DOCUMENT D'URBANISME ÉLABORATION ET PROCEDURES D'ÉVOLUTION

*Ce formulaire a été conçu pour vous aider dans la transmission des informations nécessaires à l'examen au cas par cas de votre projet de document d'urbanisme telles que mentionnées à l'article R104-30 du code de l'urbanisme. Il peut être utilisé pour l'ensemble des procédures concernées par l'examen au cas par cas : élaboration, révision, modification ou déclaration de projet. Les réponses à apporter doivent être adaptées en fonction de la nature de votre projet, à partir des connaissances dont vous disposez.*

*En application de l'article R122-18 II du code de l'environnement, ces informations sont mises en ligne sur notre site internet.*

***Ce formulaire doit être accompagné de tous les documents justificatifs permettant à l'autorité environnementale de comprendre votre projet, de connaître son environnement humain et naturel et d'évaluer les enjeux environnementaux (projet de règlement et de zonage, projet d'OAP,...), à transmettre en annexe.***

*Les liens Internet sont donnés à titre indicatif*

## 1. Intitulé de votre projet et son état d'avancement

| 1.1 Renseignements généraux                |  |
|--|--|
| Quelle procédure souhaitez-vous réaliser ? | Quelle(s) est (sont) la (les) commune(s) concernée(s) par votre projet ? |
| Modification simplifiée n°1 du PLU         | Champeix   |

| 1.2 En cas d'élaboration ou de révision générale de PLU ou PLUi :            |   |
|--|---|
| Le cas échéant, quelle est la date de débat de votre PADD ?                  | Sans objet (procédure de modification simplifiée) |
| De même, connaissez-vous la date prévisionnelle de l'arrêt de votre projet ? | Sans objet (procédure de modification simplifiée) |

## 2. Coordonnées

| 2.1 Identification de la personne publique responsable   |   |
|--|---|
| Qui est la personne publique responsable ?   | Communauté d'Agglomération Agglo Pays d'Issoire (API)   |
| Coordonnées pour les échanges administratifs : adresse, téléphone, courriel ?  | Service Urbanisme Planification<br>Direction Aménagement du Territoire<br>20 rue de la Liberté – BP 90162<br>63504 ISSOIRE Cedex<br>Tel : 04.15.62.20.00<br>urbanisme@capissoire.fr |
| NB : Vous indiquerez également en annexe 1 les coordonnées d'une personne ressource que nous pourrions joindre en cas de questions sur votre dossier. Ces coordonnées ne sont pas diffusées sur notre site internet. |   |

### 3. Caractéristiques générales de votre projet

| 3.1 Votre territoire est-il actuellement couvert par un SCoT ? |  |
|--|--|
| Oui  | Schéma de Cohérence Territoriale Agglo Pays d'Issoire approuvé le 1 <sup>er</sup> mars 2018. |

| 3.2 Votre territoire est-il actuellement couvert par un PLU ou une carte communale ? |   |
|--|---|
| Oui  | La commune de Champeix dispose d'un Plan Local d'Urbanisme dont la révision a été approuvée par délibération du conseil communautaire de l'Agglo Pays d'Issoire en date du 20 juin 2019. A ce jour, le PLU n'a fait l'objet d'aucune procédure d'évolution. |

| 3.3 Quelles sont les caractéristiques générales de votre territoire ?   |  |
|---|--|
| Au dernier recensement général, quel est le nombre d'habitants (données INSEE) ?  | 1 382 (données INSEE 2018)   |
| Quelle est la superficie de votre ou de vos communes ?  | 1208.6 ha  |
| Dans le cadre d'une procédure d'évolution, quelle est la superficie du territoire concernée par votre projet ?  | Les changements concernant le règlement des zones UE, UC, UD, US et Nt.            |
| Si le territoire dispose déjà d'un document d'urbanisme, indiquez la répartition actuelle des zones urbaines, à urbaniser et non urbanisées en distinguant, pour les POS et PLU, les zones agricoles et naturelles.<br><i>Annexe à joindre : document graphique du plan en vigueur ou du projet</i> | Zones U : 76,5 ha<br>Zones AU : 82,4 ha<br>Zones A : 575 ha<br>Zones N : 1126,2 ha |

| 3.4 Quelles sont les grandes orientations d'aménagement de votre document d'urbanisme ?   |  |
|---|--|
| <i>Annexe à joindre : pour une élaboration ou une révision générale de PLU communal ou intercommunal, joindre votre projet de PADD débattu par le conseil municipal ou l'organe délibérant de l'EPCI (établissement public de coopération intercommunale) ; pour les autres procédures d'évolution, joindre les documents du PLU approuvé (PADD, zonage, règlement...)</i>              |  |
| Grandes orientations du PADD : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Affirmer Champeix comme pôle structurant</li> <li>- Améliorer le fonctionnement global du bourg</li> <li>- Placer le tourisme au cœur de l'économie locale et de la mise en valeur patrimoniale</li> <li>- Valoriser la qualité environnementale dont l'activité agricole est un facteur de maintien</li> </ul> |  |

| 3.5 Quels sont les objectifs de votre projet ? Dans quel contexte s'inscrit-il ?  |  |
|---|--|
| <i>Annexe à joindre : délibération engageant la procédure</i>   |  |
| . Cette procédure a pour objet la modification des règles relatives : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Aux bâtiments publics situés en zone UE ;</li> <li>- Aux annexes des habitations situées en zone UC et UD et au coefficient d'emprise au sol en zone UD ;</li> <li>- À l'implantations des constructions situées en zone Us ;</li> <li>- A l'activité présente en zone Nt ;</li> </ul> Il s'agira aussi de supprimer un emplacement réservé. |  |

| 3.6 Votre projet concerne-t-il la création d'une Unité touristique nouvelle (UTN) ? |  |
|---|--|
| Non   |  |

| 3.7 Votre projet est-il en lien avec d'autres procédures ?   |  |     |                            |
|--|--|-----|----------------------------|
|  |  |     | Le cas échéant, précisez : |
| Sera-t-il soumis à d'autre(s) type(s) de procédure(s) ou consultation(s) réglementaire(s) :        |  | NON |                            |
| Fera-t-il l'objet d'une enquête publique conjointe avec une (ou plusieurs) autre(s) procédure(s) ? |  | NON |                            |

| 3.8 Quel est le contexte de votre projet ? Est-il concerné par...  |     |  |
|--|-----|--|
|  |     | Le cas échéant, précisez   |
| Les dispositions de la loi Montagne ?<br><a href="http://carto.observatoire-des-territoires.gouv.fr/#v=map43;i=zone_mont.zone_mont;l=fr;z=-734374,6551069,1960844,1399270">http://carto.observatoire-des-territoires.gouv.fr/#v=map43;i=zone_mont.zone_mont;l=fr;z=-734374,6551069,1960844,1399270</a> | NON |  |
| Les dispositions de la loi Littoral concernant les grands lacs (Auvergne Rhône-Alpes) ?<br><br><a href="http://carto.observatoire-des-territoires.gouv.fr/Sélection_du_zonage_«_Loi_Littoral_»">http://carto.observatoire-des-territoires.gouv.fr/Sélection_du_zonage_«_Loi_Littoral_»</a>             | NON |  |
| Un (ou plusieurs) schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) ou schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) ?<br><br><a href="http://www.gesteau.eaufrance.fr/">http://www.gesteau.eaufrance.fr/</a>   | OUI | Le SDAGE Loire-Bretagne entré en vigueur le 04/11/2015<br>Le SAGE Allier Aval entré en vigueur le 13/11/2015 |
| Autres :<br>Appartenance de votre commune à une communauté de communes ou un pays, une agglomération, un parc naturel régional...  | OUI | Communauté d'Agglomération Agglo Pays d'Issoire (API)  |

|   |
|---|
| <p>3.9 Dans le cadre d'une procédure d'évolution portant sur un secteur précis (déclaration de projet / modification / révision allégée), précisez le secteur concerné par le projet ?</p> <p>Annexe(s) à joindre : Plan de situation permettant de localiser le projet au sein de la commune + plan de situation zoomé sur le secteur projet (ex : plan de zonage) + le règlement associé à cette zone</p> |
| Les changements concernant le règlement des zones UE, UC, UD, US et Nt.   |

## 4. Sensibilité environnementale du territoire concerné par la procédure et impacts potentiels du projet sur l'environnement et la santé humaine

| 4.1 Présentation de votre projet  |   |
|---|---|
| <p>À quel type de commune appartenez-vous ?</p> <p>Sélectionnez dans la liste ci-contre</p> | <p>Commune de centralité urbaine</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <del>Commune péri-urbaine de première couronne</del></li> <li>• <del>Commune péri-urbaine éloignée</del></li> <li>• <del>Pôle de vie au sein d'un espace péri-urbain</del></li> <li>• <del>Pôle rural ou centre-bourg dans un espace rural</del></li> <li>• <del>Commune rurale</del></li> <li>• Autre : .... (précisez)</li> </ul> |

| 4.1.1 Si votre projet permet la création de logements, précisez :   |            |
|---|------------|
| <p>Sur les 10 dernières années, quelle est la tendance démographique actuelle : augmentation de la population, stagnation, baisse du nombre d'habitants ?</p> <p><a href="http://www.insee.fr/fr/methodes/nomenclatures/cog/default.asp">http://www.insee.fr/fr/methodes/nomenclatures/cog/default.asp</a></p>              | SANS OBJET |
| <p>Combien d'habitants supplémentaires votre projet vous permettra-t-il d'accueillir ? À quelle échéance ?</p> <p>Quels besoins en logements cela créera-t-il ?</p> <p>Précisez : Combien de logements en dents creuses, combien en extension de l'enveloppe urbaine ?</p> <p>Combien de logements seront réhabilités ?</p> | SANS OBJET |

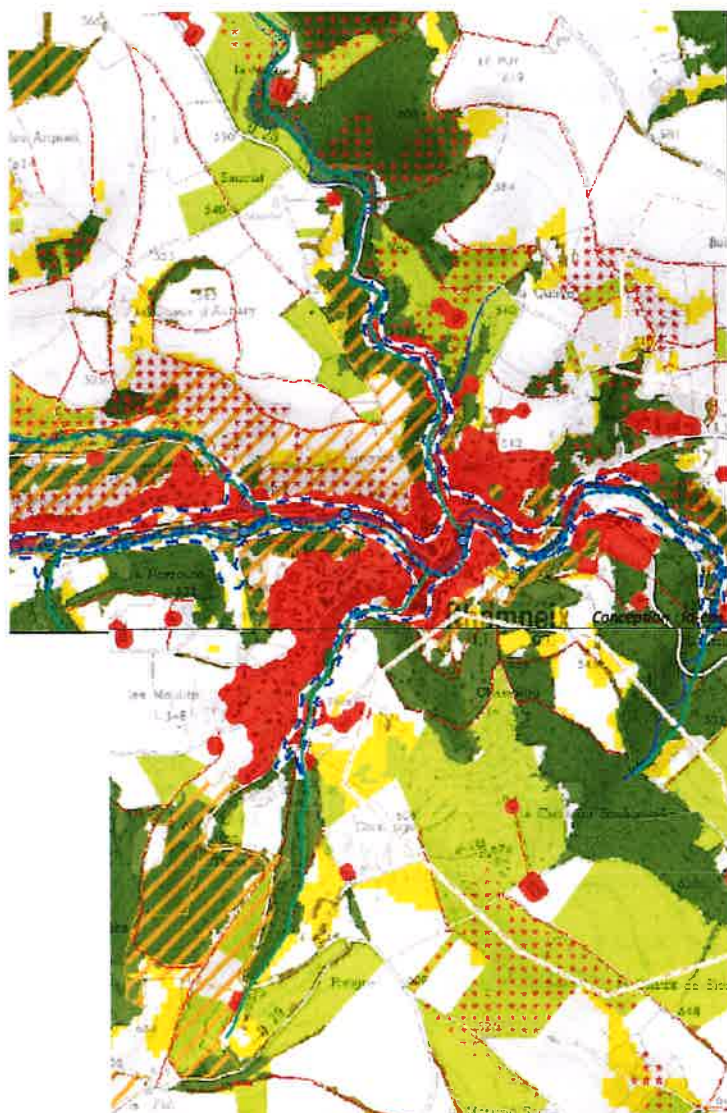
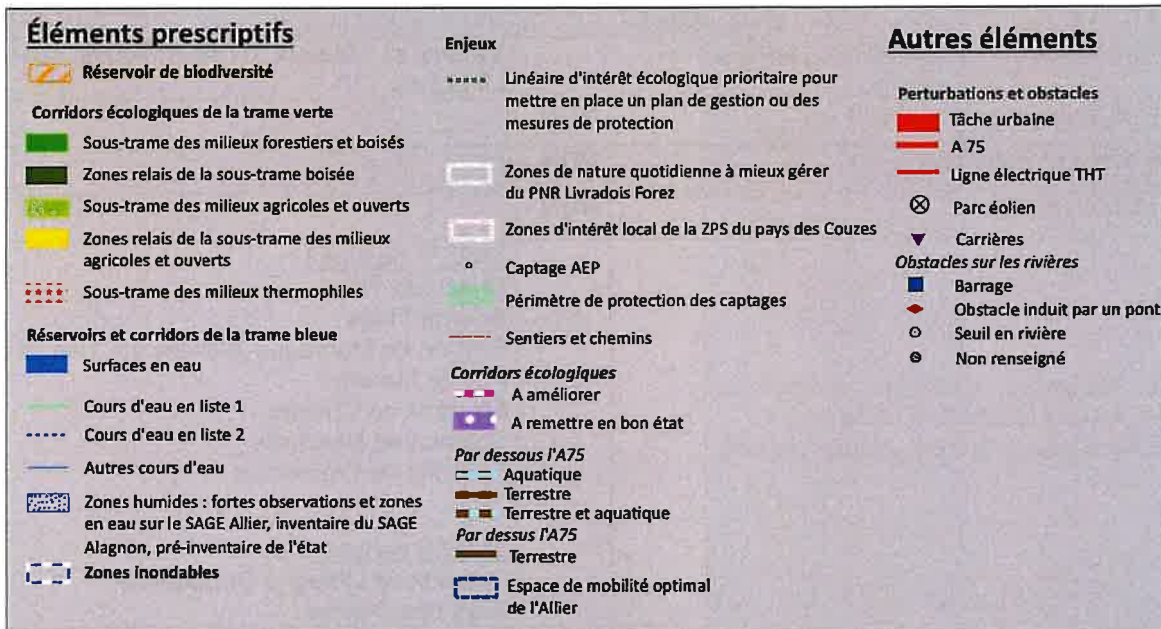
|   |  |
|---|--|
| Combien de logements vacants avez-vous sur votre (vos) commune(s) ?<br><a href="http://www.insee.fr/fr/methodes/nomenclatures/cog/default.asp">http://www.insee.fr/fr/methodes/nomenclatures/cog/default.asp</a>  | SANS OBJET   |
| Quel taux de rétention foncière votre projet applique-t-il ? Indiquez le détail du calcul.  | SANS OBJET   |
| Quelle est la superficie des zones que vous prévoyez d'ouvrir à l'urbanisation ?  | SANS OBJET   |
| Quelle sera la surface moyenne par logement ?   | SANS OBJET   |
| Par quels moyens prévoyez-vous de maîtriser l'enjeu de consommation d'espace ?<br>Vous pouvez préciser ici (ou en annexe) comment les besoins en logements se traduisent en besoin de foncier sur votre commune et quelles sont les mesures associées de maîtrise de cet enjeu que vous mettez en œuvre | SANS OBJET   |
| 4.1.2 Si votre projet permet l'implantation d'activités économiques, industrielles ou commerciales, précisez :  |  |
| Le cas échéant, cette zone est-elle identifiée dans le SCoT ?   | Oui, la zone Us du PLU est identifiée comme zone artisanale (Hameau d'ancrage sur les communes de Ludesse et Champeix)   |
| Quelle est la surface des zones d'activités prévues ? S'agit-il d'implantation sur de nouvelles zones ou sur des secteurs déjà ouverts à l'urbanisation ?   | 2,6 ha sur les deux communes dont 1,2 ha d'ores et déjà aménagés dans le cadre du permis d'aménager de la phase 1 de la zone d'activité sur la commune de Ludesse (6866 m <sup>2</sup> commercialisables dont 49 % commercialisés) |
| S'il existe déjà une ou des zones d'activités sur votre territoire :<br><ul style="list-style-type: none"> <li>• quelle est leur surface actuelle (occupée et disponible) ?</li> <li>• quel est leur taux d'occupation ?</li> </ul>   | <i>Se reporter au tableau joint au dossier</i>   |
| S'il existe déjà une ou des zones d'activités à l'échelle de l'intercommunalité et du SCoT:<br><ul style="list-style-type: none"> <li>• quelle est leur surface actuelle (occupée et disponible) ?</li> <li>• quel est leur taux d'occupation ?</li> </ul>  |  |
| Votre projet permet-il l'ouverture de toute cette surface en une fois ? Si non, prévoit-il un phasage ? Indiquez lequel et comment il s'applique ?  | Il s'agit d'une zone urbaine Us déjà urbanisable.  |
| Complétez si nécessaire (ex : projet d'OAP jointe en annexe...)   |  |

|  |            |            |  |
|--|------------|------------|--|
| 4.2 Espaces agricoles, naturels ou forestiers  |            |            |  |
| Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement, les points suivants ?<br><i>Y compris en dehors du périmètre du projet, éventuellement en dehors des limites communales ou intercommunales</i> | Oui        | Non        | Si oui, quels sont les enjeux identifiés ?   |
| Des espaces agricoles ?  |            | <b>NON</b> | La modification simplifiée a notamment pour objet la modification du règlement de la zone Nt (STECAL) afin de prendre en compte l'évolution de l'activité déjà présente, sans pour autant permettre le changement de destination ou faire évoluer les règles relatives à l'extension du bâtiment existant. |
| Des espaces boisés ?   |            | <b>NON</b> |  |
| Dans le cadre d'une procédure d'évolution : Des zones identifiées naturelles, forestière ou agricoles protégées au titre d'un document d'urbanisme existant ?  | <b>OUI</b> |            |  |
| Complétez si nécessaire  |            |            |  |

|   |            |     |   |
|---|------------|-----|---|
| 4.3 Milieux naturels sensibles et biodiversité  |            |     |   |
| Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement les points suivants ?<br><i>Y compris en dehors du périmètre du projet, éventuellement en dehors des limites communales ou intercommunales ?</i> | Oui        | Non | Si oui, le(s)quel(s) ?<br>Et quels sont les enjeux identifiés ?                   |
| Une zone Natura 2000 (ZPS, ZSC, SIC) à proximité ?  | <b>OUI</b> |     | 3 zones Natura 2000 sur la commune<br>Pays des Couzes<br>Gites du Pays des Couzes |

| 4.2 Espaces agricoles, naturels ou forestiers  |            |            |  |
|--|------------|------------|--|
| <a href="http://carto.datara.gouv.fr/1/dreal_nature_paysage_r82.map">http://carto.datara.gouv.fr/1/dreal_nature_paysage_r82.map</a>  |            |            | Vallées et coteaux xérothermiques des Couzes et Limagnes   |
| Un parc naturel national ou régional ?   |            | <b>NON</b> |  |
| Une réserve naturelle nationale ?  |            | <b>NON</b> |  |
| Un espace naturel sensible ?   |            | <b>NON</b> |  |
| Une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) type I ou II ?<br><a href="http://carto.datara.gouv.fr/1/dreal_nature_paysage_r82.map">http://carto.datara.gouv.fr/1/dreal_nature_paysage_r82.map</a>   | <b>OUI</b> |            | <p><b>ZNIEFF de type I :</b><br/>           Champeix Nord<br/>           Bois de Thios<br/>           Environ de Montaignut-le-Blanc et Champeix<br/>           Puy de Lavelle<br/>           Environs de Chidrac<br/>           Coteaux de Neschers<br/>           Environs de Clémensat</p> <p><b>ZNIEFF de type II :</b><br/>           Coteaux de Limagne Occidentale<br/>           Pays des Couzes</p> |
| Un arrêté préfectoral de protection de biotope ?<br><a href="http://carto.datara.gouv.fr/1/dreal_nature_paysage_r82.map">http://carto.datara.gouv.fr/1/dreal_nature_paysage_r82.map</a>  |            | <b>NON</b> |  |
| Une ou des zones humides ayant fait l'objet d'une délimitation (inventaire départemental, communal, convention RAMSAR ...) soit par inventaire soit par expertise pédologique ?  |            | <b>NON</b> |  |
| Un ou des cours d'eau identifiés en liste 1 ou 2 au titre de l'article L214-17 du code de l'environnement ?<br><a href="https://www.eaurmc.fr/">https://www.eaurmc.fr/</a><br><a href="https://agence.eau-loire-bretagne.fr/home.html">https://agence.eau-loire-bretagne.fr/home.html</a><br><a href="http://www.eau-adour-garonne.fr/fr/index.html">http://www.eau-adour-garonne.fr/fr/index.html</a> | <b>OUI</b> |            | La commune est traversée par la Couze Chambon.   |
| Complétez si nécessaire  |            |            |  |

| 4.4 Continuités écologiques  |            |  |  |
|--|------------|--|--|
| Y a-t-il eu à l'échelle locale (communes voisines, intercommunalités, SCoT, PNR...) ou dans un document d'urbanisme antérieur des analyses portant sur les continuités écologiques ?   | <b>OUI</b> |  | Un état initial et une évaluation environnementale identifiant la trame verte et bleu ont été réalisés dans le cadre de la révision du SCoT du Pays d'Issoire approuvée en 2018. Le PLU de Champeix approuvé en 2019 comprend un état initial de l'environnement et une analyse des incidences sur l'environnement (zone Natura 2000) et de la prise en compte de l'environnement. |
| Dans le Schéma Régional de Cohérence Ecologique, quels sont les éléments de la trame verte et bleue ?<br><a href="http://carto.datara.gouv.fr/1/dreal_nature_paysage_r82.map">http://carto.datara.gouv.fr/1/dreal_nature_paysage_r82.map</a> |            |  | L'Atlas de la trame verte et bleue du SCOT Agglo Pays d'Issoire (SCoT intégrateur approuvé le 1 <sup>er</sup> mars 2018) présente les éléments issus du SRCE.  |



Extrait de l'atlas de la trame verte et bleue du SCoT

#### 4.5 Paysage, patrimoine bâti

|  |            |            |  |
|--|------------|------------|--|
| <p>Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement les points suivants ?</p> <p><i>Y compris en dehors du périmètre du projet, éventuellement en dehors des limites communales ou intercommunales</i></p>                         | Oui        | Non        | Si oui, le(s)quel(s) ?<br>Et quels sont les enjeux identifiés ?  |
| <p>Site classé ou projet de site classé ?</p> <p><a href="http://carto.datara.gouv.fr/1/dreal_nature_paysage_r82.map">http://carto.datara.gouv.fr/1/dreal_nature_paysage_r82.map</a></p>   |            | <b>NON</b> |  |
| <p>Site inscrit ou projet de site inscrit ?</p> <p><a href="http://carto.datara.gouv.fr/1/dreal_nature_paysage_r82.map">http://carto.datara.gouv.fr/1/dreal_nature_paysage_r82.map</a></p>   | <b>OUI</b> |            | Site inscrit : ensemble formé par un rayon de 700m à partir de la tour de l'horloge et comprenant l'ensemble du bourg et les pentes avoisinantes   |
| <p>Site patrimonial remarquable (y compris anciennes ZPPAUP ou AVAP ou anciens secteurs sauvegardés) ?</p>   | <b>OUI</b> |            | ZPPAUP de Champeix approuvée le 24 avril 2007  |
| <p>Éléments majeurs du patrimoine ?</p> <p><a href="http://atlas.patrimoines.culture.fr/atlas/trunk/">http://atlas.patrimoines.culture.fr/atlas/trunk/</a></p>   | <b>OUI</b> |            | La commune compte 4 éléments protégés au titre des Monuments Historiques (Menhir de Pierre Fichade classé, Eglise Sainte Croix inscrite, Eglise Saint-Jean-du-Marchidial classée, vestiges du château fort inscrits). Elle dispose du label Petite Cité de Caractère. Il n'y a pas d'enjeu identifié dans le cadre de la présente procédure. |
| <p>Perspectives paysagères identifiées comme à préserver par un document de rang supérieur : SCoT, charte de parc, atlas de paysage... ?</p>   | <b>OUI</b> |            | Le SCoT identifie un site en promontoire (chapelle du plateau d'Anciat).   |
| <b>Complétez si nécessaire</b>   |            |            |  |
| La présente procédure n'a pas d'impact sur les éléments de patrimoine et de paysage de la commune. De plus, à l'exception de la zone Us, tous les autres secteurs concernés par cette modification simplifiée sont couverts par la ZPPAUP. |            |            |  |

#### 4.6 Ressource en eau

##### **Captages**

|   |     |            |   |
|---|-----|------------|---|
| <p>Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement les points suivants ?</p>                             | Oui | Non        | Si oui, le(s)quel(s) ?<br>Et quels sont les enjeux identifiés ? |
| <p>Périmètre de protection immédiat, rapproché, éloigné d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?</p> |     | <b>NON</b> |   |
| <p>Autres captages prioritaires ?</p>   |     | <b>NON</b> |   |

##### **Usages : eau potable ; gestion des eaux usées et eaux pluviales**

|  |            |  |   |
|--|------------|--|---|
| <p>Les ressources en eau sont-elles suffisantes sur le territoire pour assurer les besoins présents et futurs ?</p>  | <b>OUI</b> |  | La gestion de l'eau potable est assurée par le Syndicat Mixte de l'Eau de la Région d'Issoire. La totalité des zones habitées de la commune est desservie par le réseau AEP.            |
| <p>Le système d'assainissement des eaux usées a-t-il une capacité suffisante pour répondre aux besoins présents et futurs du territoire ?</p> <p><a href="http://assainissement.developpement-durable.gouv.fr/">http://assainissement.developpement-durable.gouv.fr/</a></p> | <b>OUI</b> |  | La commune de Champeix est raccordée à la STEP située sur la commune, gérée par l'Agglo Pays d'Issoire (mise en service début 2020). Un zonage d'assainissement a été approuvé en 2001. |
| <p>Des démarches sont-elles entreprises pour</p>   | <b>OUI</b> |  | Une réflexion est en cours dans le cadre de la compétence   |

|   |     |            |   |
|---|-----|------------|---|
| garantir la bonne gestion des eaux pluviales sur votre territoire ?   |     |            | relatives aux eaux pluviales à l'échelle de l'Agglo.            |
| Complétez si nécessaire   |     |            |   |
| 4.7 Sols et sous-sol  |     |            |   |
| Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement les points suivants ?<br><i>Y compris en dehors du périmètre du projet, éventuellement en dehors des limites communales ou intercommunales ?</i>         | Oui | Non        | Si oui, le(s)quel(s) ?<br>Et quels sont les enjeux identifiés ? |
| Sites et sols pollués ou potentiellement pollués :base de données BASOL ?<br><a href="http://basol.developpement-durable.gouv.fr/recherche.php">http://basol.developpement-durable.gouv.fr/recherche.php</a>      |     | <b>NON</b> |   |
| Anciens sites industriels et activités de services :base de données BASIAS ?<br><a href="http://basias.brgm.fr/donnees_liste.asp?DPT=63&amp;carte=">http://basias.brgm.fr/donnees_liste.asp?DPT=63&amp;carte=</a> |     | <b>NON</b> |   |
| Carrières et/ou projets de création ou d'extension de carrières ?   |     | <b>NON</b> |   |
| Complétez si nécessaire   |     |            |   |

|   |            |     |   |
|---|------------|-----|---|
| 4.8 Risques et nuisances  |            |     |   |
| Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement les points suivants ?<br><i>Y compris en dehors du périmètre du projet, éventuellement en dehors des limites communales ou intercommunales</i> | Oui        | Non | Si oui, le(s)quel(s) ?<br>Et quels sont les enjeux identifiés ?   |
| Risques ou aléas naturels ?   | <b>OUI</b> |     | La commune est concernée par un risque d'inondation, de sismicité (niveau 3), un risque de retrait-gonflement des argiles (aléa faible à fort suivant les secteurs), de tempête et risque lié à des cavités souterraines. |
| Plans de prévention des risques approuvés ou en cours d'élaboration ?   | <b>OUI</b> |     | PPRI de la Couze Chambon approuvé le 22 décembre 2008   |
| Nuisances ?   | <b>OUI</b> |     | Commune traversée par les RD 978 et 996 qui sont classées routes à grande circulation   |



## 6. Signature du demandeur (personne publique responsable)

Date : 21 juin 2022

Lieu : Issoire

NOM COSTON

PRENOM David

SIGNATURE

Pour le Président et par délégation  
Le 1<sup>er</sup> Vice-Président  
David COSTON



|   |  |            |
|---|--|------------|
| Plan d'exposition au bruit, plan de gêne sonore ou arrêtés préfectoraux relatifs au bruit des infrastructures ? |  | <b>NON</b> |
| Complétez si nécessaire   |  |            |
|   |  |            |

| 4.9 Air, énergie, climat  |            |            |   |
|---|------------|------------|---|
| Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement les points suivants ?<br><i>Y compris en dehors du périmètre du projet, éventuellement en dehors des limites communales ou intercommunales</i> | Oui        | Non        | Si oui, le(s)quel(s) ?<br>Et quels sont les enjeux identifiés ?   |
| Y a-t-il une desserte en transport collectif sur votre territoire   | <b>OUI</b> |            | Le territoire de l'Agglo compte 4 gares dont une à Issoire et une à Parent (gare de Parent-Coudes-Champeix). Un service de transport à la demande va être développé sur le territoire de l'intercommunalité courant 2023. |
| Plan de protection de l'atmosphère (PPA) ?  |            | <b>NON</b> |   |
| Enjeux spécifiques relevés par le schéma régional du climat, de l'air et de l'énergie (SRCAE) ?   |            | <b>NON</b> | Il n'y a pas d'action spécifique dans le PCAET sur ce sujet.  |
| Enjeux spécifiques relevés par le PCAET (ou projet de PCAET) ?  |            | <b>NON</b> |   |
| Projet éolien ou de parc photovoltaïque ?   |            | <b>NON</b> |   |
| Complétez si nécessaire   |            |            |   |
|   |            |            |   |

## 5. Annexes (rappel)

Les annexes sont des éléments essentiels pour permettre à l'autorité environnementale de comprendre votre projet et d'évaluer les enjeux environnementaux qu'il constitue et/ou doit prendre en compte :

– pour les cas d'élaboration ou de révision générale : il est recommandé de transmettre, outre le projet de PADD, un projet de zonage permettant de visualiser les secteurs prioritaires pour l'urbanisation ;

– pour les procédures d'évolution partielle (révision allégée, mise en compatibilité DUP/DP, modification) : il est essentiel de fournir les documents initiaux et de préciser les éléments qui doivent évoluer (ex : plan de zonage avant/après ; règlement avant/après, OAP avant/après)

|   |  |                                     |
|---|--|-------------------------------------|
| Coordonnées de la personne à contacter  | Annexe 1 ci-jointe   | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Élaboration ou révision « générale » de PLU ou PLUi   | Projet de PADD débattu par le Conseil municipal ou l'organe délibérant de l'EPCI   | <input type="checkbox"/>            |
|   | Si le territoire est actuellement couvert par un document d'urbanisme, le règlement graphique (plan de zonage) de ce document en vigueur                             | <input type="checkbox"/>            |
|   | Une version du projet de règlement graphique en cours d'élaboration  | <input type="checkbox"/>            |
| Pour les révisions de PLU avec examen conjoint et les déclarations de projet modifiant un PLU | Le projet de dossier envisagé pour la réunion d'examen conjoint  | <input type="checkbox"/>            |
| Pour tous   | Délibération prescrivant la procédure / <b>1 arrêté</b>  | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Pour les procédures d'évolution   | Projet de plan de zonage AVANT/APRÈS<br>Projet de règlement AVANT/APRÈS<br>Autres éléments cartographiques superposant zonages et enjeux (Natura 2000, risques, ...) | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Pour tous   | Cartographie du PADD<br>Autres (OAP, ...)  | <input checked="" type="checkbox"/> |

|  |  |
|--|--|
| <p>Identification de la personne ressource, en charge du suivi du dossier<br/>         Vous indiquerez ici les coordonnées d'une personne ressource que nous pourrions joindre en cas de questions sur votre dossier. Ces coordonnées ne sont pas diffusées sur notre site internet.</p> |  |
| <p>Contact au service technique ou du bureau d'étude par exemple</p>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Emilie BARGE, Responsable Urbanisme-Planification</li> <li>➤ Emmanuelle SALAVILLE, Assistante Urbanisme</li> <li>➤ Leslie ROBERT, Directrice Aménagement du Territoire</li> </ul>   |
| <p>Coordonnées nécessaires pour vous joindre :<br/>         adresse, téléphone, courriel</p>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <b>Communauté d'Agglomération Pays d'Issoire (API)</b><br/>             Service Urbanisme-Planification<br/>             Direction Aménagement du Territoire<br/>             20 rue de la Liberté – BP 90162<br/>             63504 ISSOIRE Cedex<br/>             Tel : 04.15.62.20.00<br/>             Emilie BARGE :<br/>             Ligne directe : 04 73 55 62 71<br/>             Mail : <a href="mailto:emilie.barge@capissoire.fr">emilie.barge@capissoire.fr</a><br/>             Emmanuelle SALAVILLE :<br/>             Mail : <a href="mailto:emmanuelle.salaville@capissoire.fr">emmanuelle.salaville@capissoire.fr</a><br/>             Leslie ROBERT :<br/>             Mail : <a href="mailto:leslie.robert@capissoire.fr">leslie.robert@capissoire.fr</a></li> </ul> |

